

PROGRAMME FORMATION

GAZ INITIALE

Selon l'arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification.



Durée totale de la formation	3 jours soit 21 heures
Objectif	Réalisation des Etats Intérieurs des Installations Gaz à Usage d'Habitation
Prérequis	Maîtriser la langue française (lecture écriture)
Matériel requis	Ordinateur et une bonne connexion Internet
Moyens	LMS MOODLE
Formateurs qualifiés	M. NAIT-SIDNAS Jurgurtha M. NAIT-SIDNAS Massiles M. TARIK Alik
Contact	01 55 17 80 00

Campus Paris-Nanterre

93 boulevard de la Seine
CS 40 177
92 023 NANTERRE Cedex
T. +33(0)1 55 17 80 00



cesi.fr

CESI SAS Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 100 000 €

Siège social : Tour PB5 (6^e étage) 1 avenue du Général De Gaulle F-92074 Paris La Défense – RCS Nanterre 342 707 502

PROG FI – Doc 033 – V2 (25.07.25)

Contenu de la formation

THEORIE

- Les différentes structures, les principaux systèmes constructifs, la terminologie technique tout corps d'état et la terminologie juridique du bâtiment en rapport avec le gaz
- Les procédés, produits et équipements dans le domaine du gaz ainsi que les réglementations et prescriptions techniques qui régissent la prévention des risques liés à l'utilisation du gaz
- Les caractéristiques physico-chimiques des différents gaz combustibles, la combustion du gaz, les risques liés aux gaz combustibles et les contraintes portant sur l'aération et l'évacuation des produits de combustion
- Le fonctionnement des grandes familles d'appareils et leurs consignes d'installation et d'utilisation, en adéquation avec le combustible utilisé
- Les méthodes de diagnostic des installations intérieures de gaz, définies conformément aux articles R. 134-6 à R.134-9 du code de la construction et de l'habitation.

Développement des points suivants :

- Le corpus réglementaire et normatif en vigueur encadrant la réalisation d'une installation intérieure de gaz ;
- L'alimentation en gaz des appareils à gaz ;
- Le contrôle du fonctionnement des appareils ;
- Les caractéristiques des gaz ;
- Les spécificités des installations alimentées en gaz de pétrole liquéfié ;
- Les chauffe-eau non raccordés ;
- Les conduits de raccordement ;
- Les terminologies et définitions ;
- Les essais d'étanchéité apparente d'une installation de gaz ;
- L'évacuation des produits de combustion des appareils à gaz raccordés ;
- Le contrôle du débouché des appareils à circuit étanche ;
- La ventilation des locaux ;
- La ventilation mécanique contrôlée gaz ;
- Les organes de coupure de l'alimentation en gaz ;
- Les robinets de commande des appareils à gaz ;
- Les tuyauteries fixes d'alimentation en gaz ;
- Les types d'anomalies sur une installation intérieure de gaz ;
- Les suites données à la découverte d'une anomalie sur une installation intérieure de gaz ;
- Les intoxications au monoxyde de carbone

PRATIQUE

- Est capable de mettre en œuvre la méthodologie de réalisation des états relatifs à l'installation intérieure de gaz et d'utiliser les outils dédiés à l'activité
- Sait rédiger des rapports en langue française qui constituent la matérialisation des contrôles effectués

EVALUATION FINALE

- Théorie : QCM avec seuil de validation à 60 %

Campus Paris-Nanterre

93 boulevard de la Seine
CS 40 177
92 023 NANTERRE Cedex
T. +33(0)1 55 17 80 00



cesi.fr

CESI SAS Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 100 000 €

Siège social : Tour PB5 (6^e étage) 1 avenue du Général De Gaulle F-92074 Paris La Défense – RCS Nanterre 342 707 502

PROG FI – Doc 033 – V2 (25.07.25)

TARIF HT

675€

Campus Paris-Nanterre

93 boulevard de la Seine
CS 40 177
92 023 NANTERRE Cedex
T. +33(0)1 55 17 80 00



cesi.fr

CESI SAS Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 100 000 €

Siège social : Tour PB5 (6^e étage) 1 avenue du Général De Gaulle F-92074 Paris La Défense – RCS Nanterre 342 707 502

PROG FI – Doc 033 – V2 (25.07.25)